



ATELIER POUR LA REGIONALISATION DES MODULES UNIVERSITAIRES E4J SUR LA TRAITE DES PERSONNES ET LE TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS AU CONTEXTE DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Note conceptuelle – Présentation de l'atelier

Un événement organisé par

l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

en partenariat avec

l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis, Sénégal

et

le Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs / Afrique-Diasporas (LASPAD)

11 – 12 juin 2019

Saly, Sénégal



I. APERCU

Dans le cadre de l'initiative [Éducation pour la Justice \(E4J\)](#), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en collaboration avec l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis, Sénégal, et du Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs / Afrique-Diasporas (LASPAD), organise une réunion d'experts de deux (2) jours pour adapter les modules universitaires E4J développés par l'ONUDC sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants au contexte de l'Afrique francophone. La réunion se tiendra à Saly, au Sénégal, le 11 et 12 mai 2019, et réunira 20 à 30 professeurs, chercheurs et chargés de cours des universités d'Afrique francophone pour adapter ces modules au contexte régional. La réunion visera en outre à soutenir les professeurs à enseigner sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en leur offrant un panel d'outils pédagogique. L'atelier se déroulera en français.

II. CONTEXTE

L'initiative E4J fait partie du Programme mondial pour la mise en œuvre de la Déclaration de Doha, adoptée au terme du 13^{ème} Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale en 2015 et approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa [Résolution 70/174](#). La Déclaration reconnaît l'importance fondamentale de l'éducation universelle pour les enfants et les jeunes, pour la prévention de la criminalité, du terrorisme et de la corruption, ainsi que la promotion du développement durable.

Dans le cadre du Programme mondial pour la mise en œuvre de la Déclaration de Doha, l'E4J a été élaborée pour créer et diffuser du matériel pédagogique sur le mandat de l'ONUDC, à savoir la prévention du crime et à la justice pénale. Ces documents seront destinés à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. L'E4J répond également aux objectifs de développement durable de [l'Agenda 2030](#), qui souligne l'importance de l'éducation pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'E4J vise à faciliter et à promouvoir l'éducation dans les domaines relevant du mandat de l'ONUDC, notamment la criminalité organisée, **la traite des personnes et le trafic illicite de migrants**, la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, la lutte contre la corruption, la lutte contre la criminalité environnementale, la prévention du crime, la justice pénale et le trafic d'armes à feu. Les questions d'intégrité et d'éthique sont également abordées.

Dans ce contexte, l'ONUDC a élaboré des modules universitaires et des guides pédagogiques sur les domaines susmentionnés, que les enseignants pourront adapter et intégrer dans leurs cours. L'ONUDC organise également des conférences, séminaires et ateliers pour promouvoir la création de réseaux universitaires sur ces questions. Sur le long terme, l'E4J permettra à un plus grand nombre d'universités d'offrir plus facilement des cours et d'enseigner aux étudiants les principaux thèmes du mandat de l'ONUDC.

Les modules universitaires sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants ont été élaborés par et pour des professeurs dans le cadre d'un processus consultatif auquel ont participé plus de cent (100) universitaires du monde entier.

Quatorze (14) modules ont été élaborés sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants :

- Module 1 : Le trafic illicite de migrants, une infraction spécifique
- Module 2 : La protection des droits des migrants faisant l'objet d'un trafic illicite
- Module 3 : Les mesures de justice pénale contre le trafic illicite de migrants
- Module 4 : La prévention du trafic illicite de migrants et les réponses non-pénales à ce phénomène
- Module 5 : Le trafic illicite de migrants dans le contexte de la migration, et ses moteurs
- Module 6 : La définition de la notion de traite des personnes
- Module 7 : La prévention de la traite des personnes
- Module 8 : Une approche fondée sur les droits humains dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes
- Module 9 : Les mesures de justice pénale contre la traite des personnes
- Module 10 : Le rôle de la société civile dans la lutte contre la traite des personnes
- Module 11 : Le trafic illicite de migrants et la traite des personnes : différences et points communs
- Module 12 : Les enfants victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants
- Module 13 : La dimension du genre dans le trafic illicite de migrants et la traite des personnes
- Module 14 : Les liens entre la cybercriminalité, la criminalité organisée, le trafic illicite de migrants et la traite des personnes

Huit (8) de ces modules universitaires sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants sont actuellement disponibles **en anglais** sur le site web consacré à l'E4J : <https://www.unodc.org/e4j/fr/tertiary/trafficking-in-persons-smuggling-of-migrants.html>. Six (6) modules supplémentaires seront téléchargés prochainement.

Pour accroître leur efficacité, les modules relient la théorie à la pratique, en encourageant la pensée critique et en utilisant des approches pédagogiques interactives novatrices. Les modules sont multidisciplinaires et peuvent être intégrés dans des cursus tels que la sociologie, le droit, la justice pénale, les sciences politiques, les relations internationales, l'anthropologie, la criminologie, etc. En se concentrant sur les définitions de l'ONU et les instruments juridiques internationaux, les enseignants peuvent facilement adapter les modules à leur contexte local ou régional. Chaque module constitue un cours d'environ trois (3) heures, mais les enseignants peuvent décider de l'adapter à des cours plus ou moins longs. Les modules contiennent également des suggestions de questions à débattre ainsi que des exercices, des méthodes d'évaluations des élèves, des PowerPoints et d'autres outils pédagogiques.

Ces modules ont été créés pour atteindre un public le plus large possible. Néanmoins, l'ONUDC reconnaît l'importance de produire ces documents dans les langues locales et de tenir compte des tendances régionales et nationales. Les différences entre le modus operandi des groupes criminels organisés et les tendances en matière de traite des personnes et de trafic illicite de migrants, comme les formes d'exploitation dans les cas de traite et les routes utilisées dans les cas de trafic, varient considérablement d'une région du monde à l'autre. Par exemple, les groupes criminels ont appris à exploiter les failles et les disparités législatives qui existent dans certaines zones géographiques. Leurs activités se sont étendues à des secteurs où les risques d'être arrêtés et lourdement condamnés sont relativement faibles alors que le rendement économique est attrayant.

L'ONUDC s'est donc engagé à traduire et adapter les modules aux différents contextes régionaux, y compris l'Afrique francophone. Les modules « régionalisés » apporteront un soutien pratique aux universitaires qui souhaitent enseigner sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, qu'ils aient ou non une expérience dans ces domaines.

III. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

L'objectif de l'atelier est de réunir des professeurs de différentes disciplines afin de :

1. Adapter le contenu des modules universitaires sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants au contexte de l'Afrique francophone ;
2. Renforcer les capacités des professeurs sur l'enseignement de ces modules ;
3. Identifier les meilleures façons de les enseigner et de les intégrer dans les cours/curricula des programmes universitaires dans les pays d'Afrique francophone ;

En préparation de l'atelier, les participants seront invités à étudier le plan des modules et à en identifier trois qui les intéressent particulièrement afin de les revoir en détail. Les participants recevront les modules en français avant l'atelier et **se verront attribuer deux des trois modules** qu'ils auront identifiés, dans la mesure du possible. A cette fin, il leur sera demandé de :

- Lire le premier module attentivement afin d'en connaître son contenu et être en mesure d'en discuter lors de l'atelier ;
- Revoir le deuxième module en détail et **préparer une restitution orale et écrite** sur la meilleure manière d'adapter ce module au contexte de l'Afrique francophone, de préférence en suggérant des changements en utilisant **l'option de suivi des modifications** (*track changes*) directement dans le document Word. Cette restitution orale et écrite devra inclure :
 - Des suggestions sur la partie narrative du module (vocabulaire utilisé, formulations, etc.), afin d'adapter son contenu au contexte de la région ;
 - Des cas régionaux, des articles ou témoignages, des législations, des sources bibliographiques, des séries télévisées, des films, des documentaires, qui illustrent ces tendances régionales.

Les commentaires sur le deuxième module ainsi que les nouveaux exemples devront être envoyés au personnel de l'ONUDC (Mme Marion Clain, marion.clain@un.org) par e-mail avant le 7 juin 2019.



Au cours de l'atelier, chaque participant présentera son module et ses suggestions au groupe. On lui demandera en particulier de :

1. Fournir brièvement ses commentaires sur le module attribué **(5 minutes)** ;
2. Donner une courte présentation, sous forme de cours, au groupe sur le sujet traité dans le module, en utilisant des approches pédagogiques interactives et en présentant les nouveaux cas, exemples, vidéos, documentaires, etc. qu'il propose d'inclure **(35 minutes)** ;
3. Expliquer ses projets/plans pour enseigner ce module et l'intégrer dans son curriculum **(5 minutes)**.

Chaque présentation sera suivie d'**une discussion de 30 minutes** au cours de laquelle tous les participants auront l'occasion de partager leurs commentaires, points de vue, expériences, idées et approches.

Après l'atelier, les participants devront enseigner au moins un des modules au cours de l'année universitaire en cours (2018-2019), de l'été (2019) ou au premier semestre de l'année scolaire suivante (2019-2020), et seront invités à fournir à l'ONUDC des retours sur la qualité du matériel, la méthode d'enseignement et la réponse/réaction des élèves. Ces informations permettront à l'ONUDC d'améliorer continuellement les modules, dans le but de promouvoir une éducation de qualité sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants dans la région.

IV. PARTICIPANTS

Les participants à l'atelier seront des professeurs qui enseignent dans des universités des pays d'Afrique francophone. Ils enseigneront dans des cursus tels que la sociologie, le droit, la justice pénale, les sciences politiques, les relations internationales, l'anthropologie, la criminologie, etc.

V. RESULTATS

A l'issue de l'atelier, les participants auront acquis une meilleure compréhension des notions de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants, de leurs composantes et des concepts sous-jacents. Les participants seront en mesure d'enseigner sur ces deux thématiques à travers les modules universitaires et deviendront des ambassadeurs du programme E4J, en promouvant notamment l'utilisation de ces modules auprès de leurs collègues.

A terme, l'intégration de ces cours au niveau tertiaire contribuera à mieux prévenir et combattre la criminalité et la violence, y compris la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, en sensibilisant notamment des centaines d'étudiants à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants. Les élèves comprendront les enjeux particuliers de ces deux crimes et appliqueront ces connaissances dans leur vie professionnelle et personnelle.